

La parole à ...

Dr Luc LEFEBVRE*



* Médecin généraliste
Président de la SSMG
1020 Bruxelles
luc.lefebvre@ssmg.be

HEURES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT SSMG

**Du lundi au vendredi,
de 9 à 16 heures,
sans interruption**

rue de Suisse 8
B-1060 Bruxelles
Tél. : 02 533 09 80
Fax : 02 533 09 90

Le secrétariat est
assuré par 3 personnes,
il s'agit de :
Thérèse Delobeau
Cristina Garcia
Joëlle Walmagh

**Tout le programme
des manifestations
SSMG à la page
AGENDA (page 27).**

Décembre 2016 : une année pleine et riche se termine et le traditionnel texte de vœux refait son apparition. Je l'accompagnerai, si vous le permettez, de quelques réflexions sur l'actualité et la difficulté d'être du praticien.

Au nom de la SSMG, je vous souhaite une excellente année 2017. Que cette nouvelle année vous apporte bonheur, santé, joies familiales et réussite professionnelle.

Des élections vont avoir lieu à l'assemblée générale de mars. L'équipe va se réorganiser. De nouveaux administrateurs vont nous rejoindre pour répondre aux défis des années futures. En 2016, la SSMG a été à nouveau dynamique et créative : j'en profite pour remercier celles et ceux qui, jour après jour, réunion après réunion font exister la SSMG. Ce succès, nous le devons aussi aux collaborateurs et collaboratrices de notre société qui permettent ces réalisations, et je les en remercie.

Le paysage des soins de santé se modifie rapidement : informatisation, organisation de la première ligne de soins, prise en charge des patients chroniques, développement des RML, postes de garde, financement des hôpitaux... Les médecins sont perturbés par ces mutations.

Les patients aussi évoluent et bousculent la relation : les anthropologues ont développé le concept de « patient contemporain »^a. Le malade est devenu le patient, mais également l'usager, voire le client ou le consommateur. La crise de confiance envers la biomédecine et le modèle paternaliste s'est amplifiée suite à de nombreux faits de société fort médiatisés : Thalidomide, Dépakine, Médiator, Vioxx, ainsi que l'affaire du sang contaminé, des hormones de croissance et du poulet à la dioxine... Beaucoup de patients prennent conscience de la faillibilité des professionnels et de l'incertitude inhérente à la pratique médicale. Les valeurs de l'individualisme contemporain diffusent dans le système de santé : l'autonomie et l'auto-détermination, la responsabilité de l'individu, sa capacité à exercer une influence sur les affaires qui le concernent, à identifier et satisfaire ses besoins, à résoudre ses problèmes et à contrôler sa propre vie (Gagnon et al., 2014).

Même les maladies changent ! Les maladies infectieuses ont cédé leur place aux maladies cardiovasculaires, métaboliques, cancéreuses et rhumatismales. On parle de « transition épidémiologique ». Elle s'accompagne de modifications des besoins vis-à-vis du système de santé, de mutations profondes de ses structures et de son mode d'organisation (implication des patients, apparition de nouveaux métiers, de nouvelles pratiques et de transfert des compétences)^b. Les conditions d'exercice se modifient. On ne comprend pas toujours ces changements. Cela change tellement vite qu'on prend peur et du coup, on pense que c'était mieux hier et que ce sera pire demain.

Les médecins ont l'habitude de tout contrôler et ce n'est plus possible. Ils sont dans cette zone d'inconfort qui peut les amener au burnout. Il est temps de faire confiance et de déléguer des tâches aux autres professionnels qui nous entourent. Il faut réenchanter le futur.

Je souhaite que cette nouvelle année soit pleine de joies, de rencontres et d'échanges, et encore plus agréable à vivre que les précédentes.

Face au monde qui change, il vaut mieux penser le changement, que changer le pansement. Francis Blanche.

a. Les patients contemporains face à la démocratie sanitaire.

<https://anthropologiesante.revues.org/1342>

b. Maladies chroniques : vers un changement de paradigme des soins.

<https://www.cairn.info/revue-sante-publique-2015-HS-page-9.html>

Semaine de la SSMG

UNE SEMAINE DE FORMATION MAJORITAIREMENT DÉDIÉE AU SAVOIR-ÊTRE



La Semaine de la SSMG se déroulera du 22 au 29 avril 2017 dans une station balnéaire en Slovénie. Le Dr Yves GUEUNING, l'un des membres du trio organisateur avec les Drs Guy HOLLAERT et Giuseppe PIZZUTO, nous en dit plus.

Où se déroulera la Semaine de la SSMG ?

Yves GUEUNING : Nous avons choisi de nous rendre sur la côte adriatique, dans la station balnéaire de Portoroz, en Slovénie. Située entre Trieste et la Croatie, à seulement 100 km de Venise par la mer, Piran-Portoroz évoque les ruelles de Saint-Tropez et est le départ de nombreuses excursions. Nous avons choisi le Grand Hôtel Bernardin (5 étoiles). Nous nous y étions déjà rendus en 2010 et avons fortement apprécié cet endroit qui bénéficie de toutes les infrastructures nécessaires. De plus, nous bénéficierons de la formule All In qui remporte toujours un vif succès auprès de nos participants.

Y aura-t-il des différences avec les autres années ?

Yves GUEUNING : Nous avons choisi une direction un peu différente de celle prise les autres années. Tout d'abord, nous avons choisi des sujets qui relèvent beaucoup plus du savoir-être, tout en touchant de près la pratique du médecin généraliste. Ensuite, la majorité de nos orateurs seront des médecins généralistes, même si certains d'entre eux se sont spécialisés sur des thématiques plus précises. Seuls deux orateurs seront des spécialistes.

Quel sera le programme des ateliers ?

Yves GUEUNING : Nous accueillerons Jean-François GRIMMIAUX, ancien médecin généraliste spécialisé en soins palliatifs et dans l'annonce d'un handicap. Le Dr GRIMMIAUX visera à nous aider à améliorer la qualité d'un entretien « à risque ». Il nous montrera comment se préparer et annoncer à son patient un mauvais diagnostic. Une situation relationnelle qui nous inquiète fort et devant laquelle nous sommes souvent désarmés.

Après le savoir-être avec le patient, aborderez-vous la manière d'être avec soi-même ?

Yves GUEUNING : En effet. À travers un atelier consacré au burnout du généraliste. Le Dr Briec DENIS visera à nous aider à prévenir un burnout. Nous apprendrons ainsi à dire « non », à mieux cadrer nos patients et notre activité professionnelle tout en veillant à faire la part des choses et à mieux préserver notre vie privée. Ensuite, le Dr Alain DESSARD du département de médecine consacrera un atelier à la qualité de vie et de la fin de vie. L'objectif sera d'optimiser la fin de vie de nos patients et de réfléchir aux meilleures pos-

sibilités d'y parvenir. Ensuite, un atelier sera dédié aux addictions autres que l'alcool et le tabac. Il sera dispensé par le Dr Jean-Baptiste LAFONTAINE, généraliste à Namur et spécialiste de la toxicomanie (ALTO). Il adressera des messages basiques aux médecins en ce qui concerne les différentes substances et pathologies ou symptômes qui peuvent en découler.

Quels autres thèmes seront développés ?

Yves GUEUNING : Il s'agira de la prise en charge de la dépression en s'appuyant sur la dernière Recommandation de Bonne Pratique. Le Dr Thomas ORBAN, responsable de la cellule Santé mentale de la SSMG, nous en présentera les messages clés. Les participants seront également amenés à faire un diagnostic plus précis des lésions cutanées à haut risque grâce au Dr Xuân-Lan LAM HOAI, dermatologue à Saint-Pierre (Bruxelles).

Et pour les ateliers consacrés à la femme enceinte ?

Yves GUEUNING : Un des ateliers sera dédié aux risques environnementaux pour la femme enceinte et la petite enfance. John PAULUIS, responsable de la cellule Environnement de la SSMG, en collaboration avec le Pr Jean-Pierre BOURGUIGNON, pédiatre endocrinologue, nous aidera à mieux connaître les substances ou situations à risque afin de mieux conseiller nos patientes. Enfin, nous avons choisi un thème très actuel suite aux dernières mesures : « Post-partum : retour précoce à domicile mère-enfant ». Nous aborderons toutes les réalités auxquelles le médecin généraliste peut être confronté telles que les pathologies post-partum, l'allaitement, etc. Ce sujet sera également traité par un généraliste, le Dr Geneviève HEINTZ.

Quels seront les exposés théoriques ?

Yves GUEUNING : Nous aurons deux cours qui permettront d'introduire les ateliers : « la communication médecin-patient : l'annonce d'une mauvaise nouvelle » et le côté théorique du burnout du médecin généraliste. Enfin, nous aborderons l'alcoolologie en médecine générale, l'état actuel du psoriasis, la nouvelle loi sur le statut palliatif, le mésusage des opiacés antalgiques en médecine générale et « l'obésité et le diabète de type II, a-t-on déjà tout dit... Vraiment ? ».

Pour conclure, comment choisissez-vous ces problématiques ?

Yves GUEUNING : Nous mettons sur la table plusieurs sujets qui sont ensuite soumis à une grille d'évaluation. Nous les avons scorés en fonction de la prévalence, de la gravité et de la capacité d'intervention possible pour le médecin généraliste. Les thèmes retenus visent donc à avoir un impact sur notre pratique quotidienne.

Natasha De Boeck



Grande Journée « Santé et bien-être au travail »

POSER UN REGARD CRITIQUE SUR LES PROBLÈMES DE SANTÉ AU TRAVAIL



La cellule «Santé et bien-être au travail» organisera sa Grande Journée de formation le samedi 11 février 2017. Le Dr Évelyne LENOIR, responsable de la cellule, nous présente le programme et les objectifs à atteindre.

Pourquoi avoir choisi d'organiser une Grande Journée ?

Évelyne LENOIR : Nous souhaitons mettre en évidence le travail réalisé par la cellule et assurer une continuité avec les groupes TRIO. Cette Grande Journée visera à répondre à plusieurs de leurs demandes. Nous en profiterons également pour analyser de manière critique le nouveau plan de réinsertion qui va changer la donne en ce qui concerne la prise en charge des patients en incapacité de travail de longue durée.

Quel est le public-cible de la Grande Journée ?

Évelyne LENOIR : La SSMG organise la formation en collaboration avec la Société Scientifique de Santé au Travail (SSST) et l'Association Scientifique d'Assurance (ASMA). La formation s'adresse donc en priorité aux médecins généralistes, aux médecins conseils et aux médecins du travail. Tous les professionnels travaillant dans le domaine de la santé au travail sont également les bienvenus.

Quel sera le programme ?

Évelyne LENOIR : Nous commencerons par introduire le réseau TRIO, qui a été lancé en 2014. La SSMG a ainsi mis sur pied plusieurs groupes locaux constitués de médecins généralistes, de médecins du travail et de médecins conseils de mutualités. L'objectif de ces «groupes TRIO», est de favoriser les contacts et la collaboration personnalisée entre confrères autour de la réinsertion professionnelle de leurs patients et de renforcer les connaissances de chacun pour plus d'efficacité sur le terrain.

Quel sera le deuxième exposé ?

Évelyne LENOIR : Il sera consacré au partage du secret professionnel avec les médecins conseils et les médecins du travail. Ces derniers n'ont pas accès au partage des données sur Abrumet ou sur le Réseau Santé Wallon. Dès lors, nous nous interrogerons sur les informations pertinentes à partager tout en respectant la loi sur le droit des patients, le secret médical et le partage des données. Nous déterminerons les indications, contre-indications et effets secondaires d'un tel partage entre les trois partenaires. Le Professeur BOXHO, bien connu des généralistes, nous éclairera à ce sujet. L'exposé suivant

nous parlera d'un outil qui permettra, lorsqu'il sera opérationnel, une meilleure communication entre les 3 disciplines.

Et ensuite ?

Évelyne LENOIR : Nous présenterons le travail de Pink Ribbon, une association qui vise à améliorer la réinsertion des patientes souffrant d'un cancer du sein souhaitant reprendre le travail. L'exposé suivant répondra à une demande des groupes TRIO qui est revenue à plusieurs reprises : « Quelle est la mission confiée au médecin agréé par l'ONEM ? ». L'objectif sera de définir la notion des 33 % d'incapacité, peu claire pour les médecins généralistes et praticiens en général. Nous aborderons également le rôle du médecin agréé dans les C4 ou C3.2 pour force majeure en cas de raison médicale. Nous accueillerons pour l'occasion le Dr WATRIN médecin agréé de l'ONEM.

Le rôle des assurances sera aussi développé ?

Évelyne LENOIR : En effet. Le Dr PAGETTI dédiera un exposé aux rôles des assurances dans le cas d'une réinsertion professionnelle suite à un accident de travail. L'objectif sera de déterminer la place du médecin généraliste : « Comment peut-il se faire aider et à qui peut-il s'adresser pour aider au mieux son patient ? ».

Toute l'après-midi sera consacrée au nouveau plan de réinsertion ?

Évelyne LENOIR : C'est exact. Après une présentation schématique des arrêtés royaux concernant le plan de réinsertion par le Dr LIBOTTE, François PERL, directeur du Service Indemnités de l'INAMI, entrera dans les détails. Ensuite, nous ouvrirons la discussion à un panel d'intervenants : deux responsables du patronat, deux responsables des syndicats, un représentant de l'ASMA, de la SSST et de la SSMG. Nous accueillerons aussi le Pr Michel DUPUIS, professeur d'éthique biomédicale à l'UCL, qui recentrera la formation sur l'humain et les aspects éthiques. Nous viserons à déterminer les points forts, points faibles, danger et opportunités générés par ce plan. Les participants seront invités à poser leurs questions aux différents intervenants.

Quelles sont les modalités pratiques ?

Évelyne LENOIR : La Grande Journée se déroulera le samedi 11 février 2017 de 9 h 15 (accueil à 8 h 45) à 16 h., au CEME à Charleroi. Une participation de 20 € sera demandée aux membres de la SSMG pour le catering-traiteur. Pour les non-membres, la participation s'élèvera à 40 €.

Natasha De Boeck

Grande Journée de Bruxelles

FORMEZ-VOUS À LA SANTÉ MENTALE



La Grande Journée de Bruxelles aura lieu le samedi 18 février 2017. Au programme: la santé mentale à Bruxelles. La présidente de la Commission de Bruxelles, le Dr Audrey BONNELANCE, nous en livre tous les détails.

Quel sera le thème de la Grande Journée de Bruxelles ?

Audrey BONNELANCE : La Grande Journée sera consacrée à un thème très actuel : la santé mentale. La Commission de Bruxelles a choisi cette thématique pour plusieurs raisons. Tout d'abord, elle ne l'avait pas encore traitée lors de formations précédentes. De plus, ce sujet nous permet de poursuivre notre objectif de collaboration avec le réseau multidisciplinaire local de Bruxelles (RML-B) qui travaille également sur le projet de la santé mentale. Après un brainstorming proposant différents sujets, les membres de la Commission ont voté et retenu ce sujet-là.

Quel sera le canevas de la formation ?

Audrey BONNELANCE : Il y aura quatre **exposés classiques et deux flashes** qui nous permettront de décliner la santé mentale sous toutes ses «cou-tures». Cette formule permet aux participants de reprendre leur souffle et d'insuffler ainsi un certain dynamisme à la formation.

Quel sera le programme ?

Audrey BONNELANCE : Nous commencerons la Grande Journée dès 13h avec la santé mentale en Maison de Repos et de Soins (MRS). Le Dr Anne PEETERS, psychogériatre au Grand Hôpital de Charleroi, abordera les pathologies fréquentes en MRS, leur prise en charge (médicamenteuse ou non) en tenant compte des réalités pratiques et des difficultés tant relationnelles que financières en MRS.

Quel sera le deuxième exposé ?

Audrey BONNELANCE : Il sera centré sur la santé mentale et son accessibilité à Bruxelles. Cet exposé a été pris en charge par le RML-B dont l'une des spécificités est la connaissance du réseau et des différents aspects organisationnels des soins de santé à Bruxelles. Le Pr Gérald DESCHIETÈRE, psychiatre aux Cliniques universitaires Saint-Luc et un de ses collègues psychologue, Ch. Herman, n'aborderont pas les urgences psychiatriques et les services d'unité de crise. Ils répondront par contre aux questions suivantes : Comment orienter nos patients atteints de pathologie mentale ? Quid de la disponi-

bilité des soins ? Quid de leur coût ? Etc. Les deux orateurs développeront ensuite l'offre de soins par secteur avant de conclure en développant les services psychiatriques à domicile.

À quoi seront dédiés les deux flashes info de cette Grande Journée ?

Audrey BONNELANCE : Le premier flash sera dédié à la procédure de mise en observation en 2017. Ce sera l'occasion de mettre à jour nos connaissances sur cette problématique avec le Pr Philippe BOXHO, médecin légiste à l'ULg et bien connu à la SSMG, notamment suite à sa participation à la Semaine et aux Entretiens. Le deuxième flash sera un peu plus original. Il s'agira de la santé mentale et de l'hypnose. Nous accueillerons le Pr Frank VERSCHUEREN, praticien de l'hypnose au sein du service des urgences des cliniques universitaires Saint-Luc. Il répondra à plusieurs questions que les médecins généralistes se posent : «En quoi consiste l'hypnose ? Quelles en sont les indications ? Comment se forme-t-on à l'hypnose ? Combien cela coûte ? Est-ce qu'il y a un remboursement ? Etc. ».

Quelle sera la suite ?

Audrey BONNELANCE : Nous aurons l'occasion d'écouter le Dr NEU du CHU Brugmann et plus précisément de sa Clinique du stress et du sommeil. Il se centrera sur la prise en charge des insomnies et des alternatives au traitement médicamenteux. Enfin, le Dr Philippe BOXHO conclura par les différents aspects juridiques de la santé mentale : «Quid des patients malades mentaux et du permis de conduire ? Quel est le rôle de l'administrateur de bien ? Quel est le rôle du médecin généraliste face à la prescription de psychotropes ? Etc. ».

Quel sera l'impact pour la pratique des participants ?

Audrey BONNELANCE : L'objectif recherché est de permettre aux confrères présents de mieux connaître les ressources en terme de réseau et de mieux orienter les patients souffrant de maladie mentale à Bruxelles. Ils sauront aussi mieux aborder ce type de patient en MRS. Enfin, ils mettront à jour leurs connaissances en ce qui concerne la procédure de mise en observation, le traitement des insomnies et les aspects juridiques.

Quelles sont les modalités pratiques ?

Audrey BONNELANCE : La formation se déroulera le samedi 18 février 2017. Dès 12h30, nous accueillerons les participants. La formation débutera à 13h et prendra fin à 17h. Elle aura lieu au même endroit que l'année passée : l'Institut de Sociologie (ULB) à Ixelles.

Natasha De Boeck



GROUPES OUVERTS

jeudi 12 janvier 2017
20 h 30-22 h 30

Où : Namur
Sujet : Décrochage scolaire de l'adolescent •
M^{me} Virginie VAN HOOF
Org. : G.O. de Namur
Rens. : Dr Bernard LALOYBAUX
081/30.54.44
bernard.lalobaux@scarlet.be

jeudi 19 janvier 2017
20 h 30-22 h 30

Où : Soumagne
Sujet : Histoire naturelle de l'asthme et de la BPCO – pouvons-nous proposer une attitude préventive ? •
Dr Thierry CARVELLI
Org. : G.O. Groupement des Gén. de Soumagne et environs
Rens. : Dr Lucille CREUEN
lucille_creuen@hotmail.com

jeudi 19 janvier 2017
20 h 30-22 h 30

Où : Ciney
Sujet : L'hépatite C •
Dr Jean-Paul MARTINET
Org. : G.O. Union des Omnipr. de l'Arr. de Dinant
Rens. : Dr Pierre-Yves DEVRESSE
083/69.97.45
devresse@gmail.com

samedi 21 janvier 2017
16 h 30-19 h 30

Où : Namur
Sujet : Hôpital de l'Océan / Apport des techniques endo-vasculaires versus abord chirurgical dans la prise en charge des artériopathies périphériques et centrales / Parasomnie
Org. : G.O. UMEMAM
Rens. : Dr Dominique HUBERT
081/56.05.59
drdhubert@gmail.com

jeudi 26 janvier 2017
20 h 15-22 h 15

Où : Comines
Sujet : Actualités en médecine scolaire •
M^{me} Christine RIGAUT
Org. : G.O. Société des Généralistes cominois
Rens. : Dr Caroline WOESTYN
056/58.70.28
caro.joel@skynet.be

MANIFESTATIONS SSMG 2017

Programmes et inscriptions : www.ssmg.be, rubrique « agenda »
ou via nos newsletters hebdomadaires

samedi 14 janvier

Grande Journée « Actualités diagnostiques et thérapeutiques »
organisée par la commission de Charleroi et l'ECU-UCL

samedi 21 janvier

Grande Journée « Le tube digestif : réflexions, mythes et découvertes »
organisée par la commission de Liège

samedi 11 février

Grande Journée
organisée par la cellule « Santé et bien-être au travail »

samedi 18 février

Grande Journée
organisée par la commission de Bruxelles

samedi 18 mars

Grande Journée
organisée par la commission WaPi

du samedi 22 avril au samedi 29 avril

Semaine de la SSMG
organisée par le pôle « Enseignement » de la SSMG

HEURES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT SSMG

Du lundi au vendredi, de 9 à 16 heures, sans interruption

rue de Suisse 8, B-1060 Bruxelles
Tél. : 02 533 09 80 • Fax : 02 533 09 90

Le secrétariat est assuré par 3 personnes, il s'agit de :
Thérèse Delobea • Cristina Garcia • Joëlle Walmagh

RÉPONSES AU PRÉTEST !

Réponses prétest p. 6 : 1. Vrai • 2. Vrai • 3. Faux